

SEANCE DU 11 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze juillet 2019, à vingt heures.

Le Conseil Municipal de Mellionnec, régulièrement convoqué, le vingt-quatre juin deux mil dix-neuf s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-Luc EDY, premier adjoint.

Présents : Mmes LE BOULCH, VELLY, ALLANOT, ROBIC

Mrs EDY, KING

Absents : Mme FERCOQ

Mr LE NEÛN, ROLAND

Procurations : Mr Nicolas LE NEÛN donne procuration à Mme Gisèle LE BOULCH

Mr Yoann ROLAND donne procuration à Mme Julie ALLANOT

Secrétaire de séance : Marion LE GALL

Date d'affichage : 3 juillet 2019

ORDRE DU JOUR

- 1- DM n° 2 BP 2019 Budget Communal : achat de matériel informatique pour la mairie
- 2- Programme de voirie 2019 : choix de l'entreprise

DELIBERATIONS

1- DM N° 2 BP 2019 BUDGET COMMUNAL : ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MAIRIE

Monsieur Jean-Luc EDY, 1^{er} adjoint, explique que le budget prévisionnel de l'année 2019 concernant l'achat du matériel informatique de la Mairie n'est pas suffisant.

En effet, 2 000 € ont été budgétisés pour l'achat d'un nouveau poste informatique or la facture de l'entreprise La Puce Informatique s'élève à 2 057.38 €, on constate donc qu'il y a un manque de 57.38 €

Afin de procéder à des modifications d'écriture comptable, il convient de prendre une DM afin de permettre le paiement.

Il est proposé au conseil municipal de passer l'écriture suivante afin de régulariser la situation :

Dépenses investissement :

❖ **2188 (32018) : + 57.38 €** Achat matériel informatique

❖ **2188 (22018) : - 57.38 €** Acquisition matériel divers 2018 (Tableau scolaire triptyque mixte)

A l'issue de cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

2- PROGRAMME VOIRIE 2019

Monsieur Jean-Luc EDY, 1^{er} adjoint, rappelle au Conseil Municipal qu'au cours du vote du budget primitif 2019 il a été décidé d'allouer la somme de 15 800 € pour :

- La réfection de la route de Gouarec
- Le parking du cimetière.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie ce vendredi 5 juillet dernier afin d'ouvrir les différents plis reçus suite à la consultation de 5 entreprises faite le mardi 11 juin dernier.

Trois propositions ont été étudiées, et dans cet ordre :

- Entreprise COLAS CENTRE OUEST : 14 545 € HT ; 17 454 € TTC
- Entreprise EIFFAGE ROUTE : 13 090 € HT ; 15 708 € TTC
- Entreprise SPTP SAS : 22 790 € HT ; 27 348 € TTC

Monsieur Jean-Luc EDY, donne lecture du rapport de présentation de l'analyse des offres et du procès-verbal de la commission chargée de l'examen des offres.

L'entreprise EIFFAGE ROUTE de Saint Thuriau a présenté l'offre la plus économique avantageuse en comparaison avec l'ensemble des offres pour un total de 13 090 € soit 15 708 € TTC. Ce montant se décompose ainsi :

- TERRASSEMENT – PREPARATION : 5465 €
- VOIRIE : 6375 €
- DIVERS : 2780 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le Conseil municipal décide :
d'autoriser Mme le Maire à signer le marché avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE au titre du programme voirie 2018 pour un montant de 13 090 € HT soit 15 708 € TTC